



A.S. "LES FORCES 4"

L'association sportive "Les Forces 4" a le plaisir de vous inviter à participer à la

Randonnée Pédestre

organisée en collaboration avec le club "Aix en Balade" le

jeudi 13 septembre 2018

à Aix-Noulette

Nous vous proposons de découvrir Aix et ses alentours sur trois parcours (3, 6 et 9 kms).



DEROULEMENT DE LA RENCONTRE :

- . à partir de 9h30** : accueil à la **salle de la Poste**,
rue de Bully à Aix-Noulette
- . 12h30** : verre de l'amitié suivi du pique-nique
à la Salle des Fêtes de Grenay
- . 14h15** : remise des récompenses

C.D.S.A du Pas de Calais
Siège Social : Maison des Sports
9 Rue Jean Bart
62 143 ANGRES

Tél : 03.21.72.67.07 E-Mail : secretariatcda62@sport62.fr

Agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Pas-de-Calais. Membre du Comité Départemental Olympique et Sportif du Pas-de-Calais



Modalités d'inscription :

- Cette manifestation est ouverte aux établissements et associations affiliés à la F.F.S.A. et réservée aux adultes.
- La participation est gratuite pour les licenciés 2018/2019 et de **10 €** (montant de la Licence Découverte) pour les non-licenciés.
- Pour les non-licenciés, un **certificat médical** de non contre-indication sera **exigé** ainsi qu'une attestation d'assurance individuelle ou collective.
- Chaque établissement est responsable de l'encadrement de ses participants.
- Prévoir une tenue adaptée aux conditions atmosphériques.
- Date limite d'inscription : **lundi 10 septembre 2018**

Veillez donc nous retourner pour cette date la feuille d'inscription ci-jointe, **remplie le plus précisément possible**, éventuellement accompagnée du règlement des "Licences Découverte" (**chèque à l'ordre de "CDSA 62"**)

- par courrier adressé à :

Mr Frédéric Frackowiak
F.A.M. "La Marelle"
rue du Dr Piette
62800 Liévin

- par mail : à l'attention de Mr Frédéric Frackowiak
f.frackowiak@apei-lens.asso.fr

Pour tout renseignement complémentaire, contacter Mr Frédéric Frackowiak au 03 21 13 63 70 ou Annie Ponchel au 06 16 77 73 31

